



CANADIAN
PUBLIC HEALTH
ASSOCIATION

ASSOCIATION
CANADIENNE DE
SANTÉ PUBLIQUE

The Voice of Public Health
La voix de la santé publique

Association canadienne de santé publique
Assemblée générale annuelle 2020
Mercredi 27 mai 2020 | 13 h–15 h 30 (HE)
Par webinaire

PROCÈS-VERBAL

Président : Richard Musto
Assesseure-conseil : Lynn McIntyre
Sont présents : 73 membres

1.0 Mot d'ouverture

La séance est ouverte à 13 h 7. Le quorum est confirmé.

Le président Richard Musto souhaite aux délégués la bienvenue à l'assemblée générale annuelle (AGA) 2020 de l'Association canadienne de santé publique (ACSP) dans les deux langues officielles et signifie sa reconnaissance des territoires traditionnels où il se trouve et où les bureaux de l'ACSP sont situés.

C'est la première AGA virtuelle de l'ACSP à avoir lieu sur la plateforme de vidéoconférence Zoom. La participation est limitée aux membres en règle. Il est expliqué aux membres comment poser une question, faire un commentaire général, proposer ou appuyer une motion et voter sur une motion qui s'affiche à l'écran.

Le président présente les administratrices de l'ACSP :

- Benita Cohen, présidente désignée de l'ACSP et présidente du comité des candidatures;
- Katie-Sue Derejko;
- Monica Emode, administratrice étudiante;
- Caitlin Johnston;
- Donika Jones;
- Nancy Laliberté;
- Sume Ndumbe-Eyoh, présidente du comité des prix;
- Vamini Selvanandan;
- Julie Stratton, présidente du comité des finances.

Le président fait remarquer que l'AGA est l'occasion pour les membres d'entendre parler des affaires de l'Association, et qu'il est encourageant de voir combien ont pris le temps de participer malgré les difficultés posées par la COVID-19. Il remercie les membres pour leur intérêt et leur dévouement envers l'ACSP.

Il est fait remarquer que le forum de réflexion de l'ACSP aura lieu à l'automne, mais que les membres peuvent soumettre une position ou un énoncé de politique à tout moment de l'année. On peut visiter la page des Politiques et plaidoyer du site Web de l'ACSP, où l'on trouvera des informations sur le processus d'élaboration et des directives de soumission de politiques.

2.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 1^{er} mai 2019 à Ottawa (Ontario)

Proposition :

Sume Ndumbe-Eyoh/Marie Loyer

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter tel que diffusé le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 1^{er} mai 2019 à Ottawa.

.../ADOPTÉE

Pemma Muzumdar demande s'il y a eu un suivi de la question posée à l'AGA de l'an dernier sur les possibilités pour les membres qui n'ont pas le temps de s'engager à long terme de faire du micro-bénévolat.

L'ACSP est en train d'établir, pour son système de gestion des adhésions, une nouvelle plateforme qui sera déterminante pour la mobilisation des membres. Elle devrait être lancée dans le courant de l'année, après une phase d'essai, et les membres y verront des informations circuler dès cet été. L'un des outils de cette plateforme permettra aux membres de participer à des tâches plus petites.

3.0 Adoption des états financiers audités de 2019

La présidente du comité des finances, Julie Stratton, présente les états financiers audités de 2019. Le comité des finances et le conseil d'administration ont examiné ces états et recommandent qu'ils soient approuvés.

Il est rappelé aux membres que comme bien d'autres associations volontaires fondées sur l'adhésion, il demeure difficile pour l'ACSP de s'autofinancer. Le plan stratégique de l'Association stipule que le budget doit être équilibré sur toute période de trois ans, sachant qu'il peut y avoir des fluctuations d'une année à l'autre. Malheureusement, le cycle budgétaire triennal terminé en 2019 était déficitaire, et vu l'impact négatif de la COVID-19 sur l'Association, le cycle triennal suivant, qui se terminera en 2020, devrait l'être lui aussi.

La lettre des auditeurs au conseil d'administration, qui commence à la page 12 de la trousse d'informations de l'assemblée, décrit le mandat et les conditions particulières de l'audit. L'ACSP a une fois de plus obtenu un audit « favorable », comme l'indique la rubrique « Opinion » au début de la lettre. À la page 14, l'État de la situation financière indique une baisse de l'actif de près de 353 000 \$, liée principalement à une baisse des liquidités. Le passif a aussi diminué de près de 124 000 \$, ce qui laisse un actif net de 298 718 \$. À la page 15, l'État de l'évolution de l'actif net reflète l'actif restant, ici encore de 298 718 \$. À la page 16, l'État des résultats reflète la baisse des recettes de 1 304 519 \$ et des dépenses nettes ou un déficit de 228 901 \$ pour l'année. Cela représente un écart positif de 108 168 \$ par rapport au budget initial de 2019, ou une baisse du déficit du tiers. À la page 17, l'État des flux de trésorerie montre le mouvement des liquidités durant l'année; il reflète la baisse des recettes nettes, qui se traduit par une baisse des liquidités disponibles.

Il n'y a pas eu de nouvelles politiques comptables en 2019, et le reste des notes présentent une ventilation du contenu des états financiers. Il n'y a rien dans les notes sur quoi l'auditeur a besoin d'attirer l'attention.

À la réunion du comité des finances le 26 mars 2020, il a été déterminé que les plans d'intervention d'urgence en place permettraient de compenser toute perte éventuelle liée à la COVID-19, et que la conférence annuelle pouvait être reportée. À l'époque, donc, il a été décidé qu'il n'était pas nécessaire d'ajouter aux états financiers une note sur les « événements postérieurs à la date du bilan ».

Depuis la réunion du comité des finances, par contre, la COVID-19 a radicalement changé l'environnement opérationnel, et le personnel prend les mesures nécessaires pour sauvegarder la viabilité financière de l'Association. L'année 2020 sera difficile pour l'ACSP sur le plan financier. L'Association a demandé la Subvention salariale d'urgence du Canada, et sa demande a été acceptée pour la première période de paye. Le personnel continuera de demander la subvention tant que l'Association y aura droit, et cet apport supplémentaire contribuera à compenser la perte de recettes des trois conférences en personne qui étaient prévues cette année.

Le conseil d'administration et notre comité des finances qualifié et dévoué continuent de surveiller très attentivement le bien-être financier de l'Association et restent optimistes quant à son avenir. Aucune question n'est posée.

Proposition :

Ardene Robinson Vollman/Suzanne Jackson

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter les états financiers audités de 2019 de l'Association canadienne de santé publique.

.../ADOPTÉE

4.0 Nomination de l'auditeur de l'ACSP pour 2020

En 2015, le personnel avait lancé un appel d'offres de services d'audit et obtenu de très bons prix de la part du cabinet Ouseley Hanvey Clipsham Deep (OHCD LLP), qui fait par ailleurs un travail très satisfaisant. En 2019, le personnel a demandé un devis pour les trois années suivantes, et le prix proposé était encore inférieur à celui des autres cabinets inclus dans le processus d'appel d'offres de 2015. Le comité des finances et le conseil d'administration de l'ACSP recommandent donc qu'OHCD LLP reste l'auditeur de l'ACSP en 2020. On notera toutefois que conformément aux pratiques exemplaires en matière de services d'audit, le personnel lancera un nouvel appel d'offres pour ces services en 2021. Aucune question n'est posée.

Proposition :

Suzanne Jackson/Marie Loyer

QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer le cabinet OHCD LLP auditeur de l'ACSP pour 2020. **.../ADOPTÉE**

5.0 Rapport annuel à l'AGA

Le président présente le rapport annuel 2019 de l'ACSP. Les communications et les documents cités dans le rapport sont disponibles sur le site Web.

Le travail du comité consultatif des relations avec les Autochtones a culminé avec la publication d'un énoncé de politique sur les relations et la réconciliation avec les peuples autochtones, qui appuie l'engagement de l'Association envers la vérité et la réconciliation. L'énoncé vise à : établir l'objectif de réconciliation de l'Association pour qu'il s'insère concrètement dans toutes ses activités; établir les principes clairs par lesquels cet objectif sera atteint; et définir et décrire les rôles et les responsabilités de l'Association dans l'optique d'une véritable réconciliation.

En septembre 2019, le conseil d'administration a approuvé la création d'un nouveau comité permanent du c.a. – le Conseil consultatif autochtone – qui se réunira avant chaque séance ordinaire du conseil d'administration pour examiner les points pertinents à l'ordre du jour sur lesquels il souhaite donner des conseils. Les membres du Conseil incluront des représentants des trois organisations autochtones nationales et quatre membres de l'ACSP à titre personnel. Il y a eu des retards dans la sélection de leurs représentants par les organisations autochtones nationales, mais nous espérons que le Conseil sera opérationnel cette année.

L'engagement de l'Association à agir sur le climat est attestée dans un énoncé de position qui exhorte le gouvernement fédéral à prendre l'initiative d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action pour le climat à la fois efficace et fondé sur les données scientifiques qui permettra de réaliser les réductions d'émissions nécessaires au maintien du réchauffement planétaire en deçà de 1,5 °C. L'ACSP a aussi publié le rapport *The Lancet Countdown on Health and Climate Change: Policy Brief for Canada* en partenariat avec l'Association médicale canadienne. Ce rapport fait ressortir quatre domaines clés où le Canada peut faire pencher la balance pour réduire l'impact toujours croissant des changements climatiques sur la santé : les émissions de gaz à effet de serre par habitant découlant des soins de santé; les feux de forêt; le secteur des transports; et les événements météorologiques violents liés aux changements climatiques. L'ACSP a poursuivi sa lutte juridique sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre en Saskatchewan, en Ontario et en Alberta en appuyant le droit et la responsabilité du gouvernement fédéral de mettre un prix sur la pollution causée par les gaz à effet de serre. Des avocats du groupe de droit de l'environnement de Gowling WLG représentent l'ACSP à titre bénévole et ont accepté de porter la cause devant la Cour suprême du Canada dans le courant de l'année 2020.

Après près de deux ans de préparatifs et de consultations, l'ACSP a publié un document de fond et un énoncé de position, *La santé publique dans le contexte du renouvellement du système de santé au Canada*, qui présente des recommandations à tous les ordres de gouvernement et aux autorités sanitaires locales et régionales responsables de la prestation des services de santé publique et des professionnels de la santé publique. Ces documents abordent la crainte de l'Association que la réorganisation des services de santé publique ne limite ou n'élimine des programmes de santé publique et qu'elle ait resserré les rôles et les responsabilités des cadres chargés d'offrir ces programmes, ce qui en réduirait les effets positifs sur la société, ainsi que toute amélioration future. Le conseil d'administration travaille avec le personnel à l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer globale à l'appui de l'adoption des recommandations de l'énoncé de position. Ce travail sera lié à un rapport sur la riposte initiale du Canada à la COVID-19 qui soulignera le besoin d'accroître la participation du fédéral au financement et à l'établissement de normes nationales pour les services de santé publique.

Au moment de la conférence annuelle de 2019, une lettre ouverte avait été envoyée au premier ministre ontarien Doug Ford et à sa ministre de la Santé Christine Elliott; cosignée par plus de 425 professionnels, chercheurs, responsables des politiques, universitaires, étudiants et stagiaires de la santé publique de tout le Canada, elle exprimait des inquiétudes au sujet de la réorganisation annoncée des services de santé publique de l'Ontario et des compressions budgétaires à l'avenant.

L'an dernier, avec l'aide financière de la Fondation Lawson, l'ACSP a publié une trousse de ressources destinées à différents publics pour favoriser le jeu des enfants à l'extérieur. Elle comprend des infographies, des résumés de recherche, des outils d'aide à la décision, un document de travail et des pratiques prometteuses. Un énoncé de position sur *Le jeu libre des enfants* a également été publié. Il contient des informations contextuelles et des recommandations pour favoriser le jeu libre.

L'ACSP continue de recevoir des fonds de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada pour mener des projets particuliers :

Des conversations à normaliser est le nom d'un nouveau projet qui fait suite à notre travail sur la consommation de substances. Il vise à renforcer les connaissances et les capacités d'application d'une démarche de santé publique à l'égard de la consommation de substances dans les milieux de la santé publique, de la sécurité publique, chez les autres acteurs alliés et dans les communautés.

Le **Centre canadien de ressources sur la vaccination** (également appelé CANVax) est une base de données en ligne de ressources organisées et préparées pour appuyer la planification des programmes d'immunisation et les activités promotionnelles favorisant l'acceptation et l'adoption des vaccins au Canada.

Le projet de **Prévention de la violence dans les fréquentations chez les jeunes** évalue un curriculum existant d'éducation sexuelle générale qui se montre prometteur pour prévenir la violence dans les fréquentations chez les jeunes en milieu scolaire et communautaire. Le projet veut améliorer la compréhension des relations saines, de l'égalité des sexes et du consentement chez les jeunes.

Grâce à la mobilisation communautaire et à la création d'outils de renforcement des capacités, le projet des **Produits et outils de prévention des ITSS** vise à accroître, chez les intervenants de première ligne des services sociaux et de santé, la capacité d'offrir des services liés aux

infections transmises sexuellement et par le sang qui soient sûrs, inclusifs et exempts de stigmatisation.

Il est essentiel à la mission et aux activités de plaidoyer de l'ACSP de travailler avec un éventail de groupes et de coalitions au sein de partenariats mutuellement avantageux. L'Association continue d'offrir des services de secrétariat à la Coalition canadienne pour la santé publique au 21^e siècle, à Immunisation Canada et aux Médecins de santé publique du Canada. Elle maintient aussi ses relations avec les associations provinciales et territoriales pour la santé publique par l'entremise du Réseau canadien des associations de santé publique.

Sous la direction de Louise Potvin, la rédactrice en chef, et d'un comité éditorial bénévole dévoué, six numéros de la *Revue canadienne de santé publique* ont été publiés en 2019, dont une rubrique spéciale intitulée « Pourquoi la santé publique aujourd'hui? ».

Santé publique 2019 a présenté un excellent programme scientifique à Ottawa avec 735 délégués inscrits aux trois jours de formation agréée de la conférence. L'ACSP avait prévu organiser trois conférences en personne cette année : Santé publique 2020, l'édition 2020 du Forum sur le contrôle du tabac et du vapotage et l'édition 2020 de la Conférence canadienne sur l'immunisation. Avec la pandémie de COVID-19 qui sévit encore, toutes ces activités auront lieu virtuellement plutôt qu'en personne. Ce sera un autre grand défi à relever pour l'ACSP, étant donné les considérations techniques et logistiques des événements virtuels, mais nous espérons que nos membres et le reste de la communauté de la santé publique seront nombreux à adopter la nouvelle formule en ligne.

Les membres dynamiques et impliqués de l'ACSP, dont beaucoup d'entre vous qui participez à l'assemblée d'aujourd'hui, ont démontré leur engagement de multiples façons en 2019. Leurs apports sont d'une valeur incalculable, car ils permettent à l'Association d'accomplir une très grande partie de son travail.

Rapport du comité des candidatures

La présidente du comité des candidatures, Benita Cohen, signifie sa reconnaissance des territoires traditionnels sur lesquels elle se trouve et présente le rapport du comité. En 2019, les membres du comité des candidatures étaient :

- Georgia Carstensen
- Nancy Laliberté
- William Osei
- Manasi Parikh

Richard Musto et le directeur général en étaient aussi membres d'office. Le comité des candidatures pilote le processus d'élection des administrateurs par les membres et offre au c.a. des conseils sur les processus en cours et les nominations possibles. Après les élections de 2019, les trois administratrices suivantes ont été élues par acclamation pour un second mandat de deux ans qui a commencé le 1^{er} janvier 2020 :

- Katie-Sue Derejko des Territoires du Nord-Ouest
- Donika Jones de l'Ontario
- Vamini Selvanandan de l'Alberta

De plus, Monica Emode de la Colombie-Britannique a été élue administratrice étudiante. Ingrid Tyler a terminé son mandat au c.a. à la fin de 2019; nous la remercions de son dévouement et de sa contribution.

L'appel de candidatures officiel pour l'élection de 2020 sera diffusé aux membres en juin, la date de clôture étant fixée au 3 septembre. Les élections auront lieu en octobre et novembre. Nous

cherchons des candidates et des candidats qui possèdent collectivement un agencement de connaissances, d'expérience et de savoir-faire, mais surtout des administrateurs et des administratrices de diverses disciplines de la santé publique qui peuvent contribuer leur expérience des besoins distincts de populations et de communauté diverses, de la finance et des affaires, ou des communications et de la mobilisation des membres. Comme toujours, nous aimerions accroître la diversité géographique et disciplinaire du c.a.

Les membres sont invités à répondre à l'appel de candidatures; si cela vous intéresse ou si vous pensez que cela conviendrait à des collègues, n'hésitez pas à contacter une ou un membre du comité des candidatures ou du c.a. Nous nous ferons un plaisir de nous entretenir personnellement avec vous si vous songez à poser votre candidature ou celle d'une ou d'un collègue.

6.0 Période de questions et de discussion

Alycia Fridkin est ravie d'avoir des nouvelles du Conseil consultatif autochtone et demande sur quels dossiers il est consulté, si ce sont seulement des dossiers autochtones, et sur quels dossiers l'ACSP va travailler.

Nous voulons qu'il guide l'ACSP dans toutes ses activités. Les membres du Conseil consultatif recevront l'ordre du jour du c.a. avant chaque séance et se prononceront sur les points à aborder ou proposeront des points supplémentaires.

Suzanne Jackson demande quels seront les changements apportés au programme d'action de l'ACSP en raison de la COVID-19, en plus des changements aux communications et conférences.

Cela fait partie de l'examen en lien avec l'élaboration du nouveau plan stratégique. Le comité des affaires publiques travaille sur un rapport axé sur la riposte initiale de la santé publique à la COVID-19 au Canada, spécifiquement dans trois domaines : 1) les mesures classiques d'intervention d'urgence et de lutte contre une maladie infectieuse; 2) les déterminants sociaux de la santé exacerbés par la pandémie; et 3) des mesures associées au besoin de lois, de règlements et de ressources financières du fédéral pour établir un rôle fédéral de soutien aux services de santé publique. Il y a sur notre liste courante de questions stratégiques un projet d'énoncé de position sur le bien-être mental des populations et de nouvelles versions de nos politiques sur le contrôle du tabac (et du vapotage) et sur l'alcool, qui ont déjà 10 ans. Le c.a. est très motivé à donner suite à la déclaration de l'ACSP sur le racisme et la santé publique.

S. Jackson se dit préoccupée par les conséquences des démarches adoptées [contre la COVID-19] sur certaines politiques touchées par le confinement. Avec les changements climatiques, par exemple, les gens commençaient à prendre des mesures comme l'élimination des sacs en plastique à usage unique, et il a fallu revenir en arrière pour des raisons de santé et de sécurité. Elle demande si l'ACSP peut examiner les conséquences de la COVID-19 sur ses politiques.

Cela pourra faire partie du deuxième volet de notre examen post-COVID-19. IL y a eu de nombreuses demandes d'ajouter le nom de l'ACSP à des revendications. Nous étudions tous ces dossiers pour que notre rapport adopte une démarche plus holistique.

Pemma Muzumdar demande quelles sont les questions prioritaires dans les activités de plaidoyer de l'ACSP en réaction à la COVID-19.

Sume Ndumbe-Eyoh publie dans la fenêtre de conversation un lien vers la page du site Web de l'ACSP où sont énumérées les activités des 12 à 14 dernières semaines liées à la COVID-19. Cette page est accessible par un bouton sur la page d'accueil du site.

Lynn McIntyre fait remarquer que le plus important pour l'ACSP, c'est sa viabilité financière. Que devrions-nous faire pour continuer à nous diversifier financièrement, quel sera l'impact de tenir la conférence annuelle virtuellement, et quelle est la probabilité d'aller à Halifax pour l'édition de l'an prochain?

Pour le moment, nous faisons tout pour compenser la perte de recettes et limiter les dépenses. L'impact financier de la conversion des conférences en événements virtuels est inconnu. Il y aura moins de dépenses, mais nous ne savons pas encore comment déterminer le tarif d'inscription, ni si la nouvelle formule sera adoptée par la communauté de la santé publique. Nous ignorons si la perspective d'un grand rassemblement à Halifax est réaliste pour avril prochain. Les centres des congrès sont forcés de changer leurs politiques d'annulation. Quand nous avons approché le centre des congrès et l'hôtel à Winnipeg, ils ont d'abord refusé de nous laisser rompre le contrat sans payer une lourde pénalité et se sont entêtés pour que nous réservions de nouveau à Winnipeg en 2020. Dans une conversation ultérieure, ils se sont montrés plus ouverts à une nouvelle réservation en 2022. Mais nous ne savons pas comment réagira la communauté de la santé publique.

Deux questions en lien avec l'impact de la COVID-19 sur les personnes âgées sont posées dans la fenêtre de conversation : l'une est d'Irving Rootman, qui demande si l'ACSP envisage une initiative sur le rôle de la santé publique à l'égard des personnes âgées; l'autre est de Marie Loyer, qui demande quel rôle l'ACSP prévoit jouer face à la tragédie qui se déroule actuellement dans les maisons de soins de longue durée du Canada.

Cela devrait être un appel à l'action pour l'ACSP, la communauté de la santé publique et la société en général, et la question sera probablement incluse dans le rapport sur l'impact de la COVID-19. Les organismes qui ont pour mandat d'aborder ce problème feront sans doute du travail dans ce domaine, et il y aura des occasions pour l'ACSP de les appuyer et d'ajouter sa voix. L'ACSP cherchera à collaborer à cet important dossier, mais ce n'est pas un dossier dans lequel nous assumerons un rôle directeur.

À la suite d'un commentaire du président sur le lien entre ce dossier et celui du revenu garanti, L. McIntyre fait remarquer que les professionnels de la santé se mobilisent dans de nombreux secteurs et qu'il y a une dynamique, avec la Prestation canadienne d'urgence (PCU), en faveur d'une plateforme de revenu garanti. Il est demandé à toutes les personnes impliquées dans ce dossier d'observer ce qui se passe et de se faire entendre.

I. Rootman vient d'écrire un livre sur la promotion de la santé des personnes âgées. Il est évalué par Canadian Scholars et paraîtra probablement l'an prochain. On y trouvera un chapitre par Pegeen Walsh sur le rôle de la santé publique et de la promotion de la santé chez les personnes âgées. C'est une bonne question sur laquelle collaborer, peut-être avec l'Association canadienne de gérontologie.

M. Loyer est d'avis qu'il faudra peut-être songer à ouvrir la *Loi canadienne sur la santé* pour y inclure le rôle de la santé publique. De nombreuses failles ont contribué à la tragédie, et il faut les aborder dans une perspective nationale.

P. Muzumdar a une motion à proposer : que l'ACSP informe ses membres ou leur rende compte de la façon dont elle applique les prismes de l'équité en santé et de l'équité raciale à ses activités de réflexion et de revendication.

L'un de nos objectifs stratégiques actuels est d'établir une évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé spécifiquement pour nos énoncés de politiques, mais elle pourrait s'appliquer à l'ensemble de notre travail. L'évaluation a été achevée cette année et commencera à s'appliquer à tout le travail de l'ACSP, à commencer par l'énoncé sur le bien-être mental des populations. Un groupe de travail du c.a. a été créé pour examiner l'énoncé

de position de 2019 sur le racisme et la santé publique et pour envisager la création d'un cadre semblable afin d'appliquer l'énoncé au travail de réflexion et de revendication de l'ACSP. Les membres commenceront ensuite à voir ces rapports comme faisant partie des énoncés de position publiés et des rapports annuels au c.a. et aux membres.

Il est demandé à l'assesseure-conseil de l'ACSP, Lynn McIntyre, d'indiquer s'il y a lieu de présenter cette motion.

La période de questions n'est habituellement pas l'endroit où présenter une motion. Comme il y a eu un rapport sur le travail de l'ACSP dans ce domaine, on pourrait inscrire au procès-verbal de l'assemblée que certains aimeraient voir un rapport sur l'application de ces questions. Le problème avec une motion, c'est qu'elle ne peut pas contraindre le c.a. d'y consacrer des ressources aux dépens du travail actuel de l'ACSP. Par contre, dès qu'un élément figure au procès-verbal, il est obligatoire de rendre compte des mesures prises à cet égard à l'AGA suivante.

P. Muzumdar est d'accord pour que sa proposition figure au procès-verbal. En tant que membre, elle veut être en mesure de voir plus facilement comment le prisme de l'équité raciale est appliqué au travail de l'ACSP.

A. Fridkin se prononce en faveur de cette approche et remercie P. Muzumdar d'avoir soulevé la question. Ce n'est pas par manque de confiance envers le c.a. et l'ACSP, c'est plutôt une question de responsabilité, et de savoir comment le prisme de l'équité raciale est appliqué. Il est encourageant de voir autant de femmes de couleur au c.a.; c'est signe que l'ACSP accroît sa pertinence pour la diversité de ses membres. Il importe d'élargir la conversation sur la façon dont le prisme de l'équité raciale est appliqué dans notre travail à tous et dans les activités de réflexion et de revendication. L'appel de données sur l'équité raciale a eu du retentissement, et A. Fridkin est en mesure de mettre ce travail à profit dans d'autres domaines de sa profession. Cela la rend fière de faire partie de l'Association. Il est important de favoriser un dialogue continu et d'inclure les membres.

7.0 Mot de la fin et date de la prochaine assemblée

En conclusion, le président remercie les membres de l'ACSP, dont beaucoup soutiennent financièrement l'Association et contribuent bénévolement leur temps et leur savoir-faire au sein de comités et de groupes de travail; les efforts des membres du c.a., en particulier, sont appréciés. Sont également remerciés les collaborateurs, les partenaires et les sociétés commanditaires de l'ACSP. Des remerciements et de la gratitude sont adressés au personnel de l'ACSP pour son travail.

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le mardi 27 avril 2021 à Halifax, en Nouvelle-Écosse (si les conditions le permettent).

En l'absence d'autres questions ou propos, la séance est levée à 14 h 28.